

Souveraineté La Solution inc.

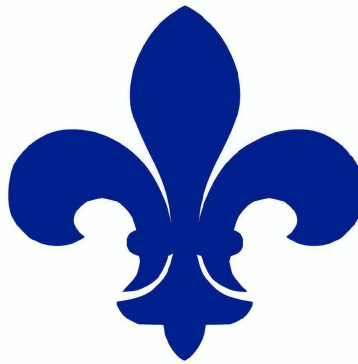
Une épidémie de fraude cible les aînés

Les retombées à court terme étaient prévisibles. Le parti Libéral au pouvoir n'a pas dit toute la vérité aux électeurs dans les comtés de St-Henri-St-Anne, Fabre, Beauce Sud, René Lévesque lors de l'élection du 19 octobre 2015. Les retombées ne se sont pas faites attendre.

Voici ce qu'un grand quotidien écrivait à page 12, le 15 décembre 2015, :

Nous reproduisons à la page 8 de ce journal les écrits du journal du 1er décembre 2015 page 5, titre (Retour sur les partielles 2015 de St-Henri-St-Anne, Fabre, Beauce-Sud, René Lévesque)

Voici les critères suggérés par Souveraineté La Solution inc. :



Tous les votes de tous partis politiques confondus et reconnus et enregistrés avec le DGE Québec lors de la prochaine élection générale au Québec et qui ont dans leur plate forme électorale la souveraineté du Québec, tous ces votes seront comptabilisés incluant toutes personnes qui travaillent dans des ambassades canadiennes et qui sont québécoises incluant les québécois dans l'armée ou tout retraité de celle-ci, à l'exception de toutes personnes qui ont la double citoyenneté et qui ne résident pas au Québec, ceci trois mois avant le déclenchement d'une élection générale prochaine prévue au Québec, seront rajoutés le soir de l'élection, toute abstention de vote sera interprétée comme favorable à l'indépendance, advenant une majorité de 50 + 1 favorable à la souveraineté, peu importe qu'un parti fédéraliste prenne le pouvoir majoritaire ou pas, il sera assujetti au critères mentionnés ci-dessous:

1- La souveraineté (indépendance) automatique le soir d'une élection provinciale générale au Québec où l'option souverainiste (indépendantiste) a obtenu 50 +1. Elle sera suivie d'une déclaration télévisée en direct de l'Assemblée Nationale par le président élu :
« Le pays du Québec, tant attendu, est enfin né ».



Le Prof de l'Ordi
COURS PRIVÉS
PRIVATE COURSES
Jean Luc Messier
450-263-1040